

**Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis d'Amérique, du Canada, de l'Australie ou du Japon**

*Le présent communiqué ne constitue pas une offre de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux Etats-Unis ou dans tout autre pays. Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes, souscrites ou vendues aux Etats-Unis qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « U.S. Securities Act »), ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Les actions d'Euro Media Group n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities Act et Euro Media Group n'a pas l'intention d'effectuer une quelconque offre publique de ses valeurs mobilières aux Etats-Unis.*



## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **EURO MEDIA GROUP ANNONCE L'ENREGISTREMENT DE SON DOCUMENT DE BASE AUPRES DE L'AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS**

Paris, le 27 octobre 2010 - Euro Media Group, le leader sur le marché de la prestation technique audiovisuelle en Europe en termes de chiffre d'affaires et de capacité de production (unités mobiles et studios), annonce l'enregistrement de son document de base par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le numéro I.10-071 en date du 26 Octobre 2010.

Cet enregistrement constitue la première étape du processus d'introduction en bourse sur NYSE Euronext Paris de la société, sous réserve des conditions de marchés et de la délivrance par l'AMF d'un visa sur le prospectus relatif à l'opération.

L'introduction en bourse d'Euro Media Group lui permettra de renforcer son potentiel de développement dans le secteur de la prestation technique audiovisuelle et de conforter sa position de leader en Europe.

Le document de base enregistré par l'AMF le 26 Octobre 2010 sous le numéro I.10-071 est disponible sans frais et sur simple demande auprès de la société Euro Media Group, 2, avenue de l'Europe, 94 360, Bry-sur-Marne, ainsi que sur les sites Internet de la société Euro Media Group ([www.euromediagroup.com](http://www.euromediagroup.com)) et de l'Autorité des marchés financiers ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).

Euro Media Group attire l'attention du public sur le chapitre 4 « Facteurs de Risques » du Document de Base enregistré par l'AMF.

#### **A propos d'Euro Media Group**

Présent dans sept pays (France, Belgique, Pays-Bas, Allemagne, Royaume-Uni, Suisse et Italie), Euro Media Group se positionne comme le *leader* sur le marché de la prestation technique audiovisuelle en Europe en termes de chiffre d'affaires et de capacité de production (unités mobiles et studios). Le Groupe est l'un des rares prestataires indépendants à offrir à ses clients une palette complète de services, de la fabrication à la gestion des contenus audiovisuels.

Le Groupe dispose d'une longue expérience en matière d'acquisitions comme l'illustrent notamment la reprise de la SFP en 2001 ou les acquisitions de Transpalux en 2008 et d'ACS et 3ZERO2 en 2010.

#### **Contact Investisseurs et Analystes**

Philippe Nicolas- 01 49 83 44 18 – [philippe.nicolas@euromediagroup.com](mailto:philippe.nicolas@euromediagroup.com)

#### **Contact Presse**

Julien Sanson - 01 58 47 94 95 - [julien.sanson@eurorscg.fr](mailto:julien.sanson@eurorscg.fr)

**Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis d'Amérique, du Canada, de l'Australie ou du Japon**

## **Avertissement**

Aucune communication, ni aucune information relative à cette opération ou à Euro Media Group ne peut être diffusée au public dans un pays dans lequel il doit être satisfait à une obligation d'enregistrement ou d'approbation. Aucune démarche n'a été entreprise (ni ne sera entreprise) dans un quelconque pays dans lequel de telles démarches seraient requises. La souscription ou l'achat d'actions Euro Media Group peuvent faire l'objet dans certains pays de restrictions légales ou réglementaires spécifiques. Euro Media Group n'assume aucune responsabilité au titre d'une violation par une quelconque personne de ces restrictions.

Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus au sens de la Directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003, telle que transposée dans chacun des Etats membres de l'Espace Economique Européen (la « Directive Prospectus »).

L'offre sera ouverte au public en France postérieurement à la délivrance par l'AMF d'un visa sur le Prospectus.

S'agissant des Etats membres de l'Espace Economique Européen autres que la France (les « États membres ») ayant transposé la Directive Prospectus, aucune action n'a été entreprise ni ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des titres rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un de ces Etats membres. En conséquence, les actions nouvelles ou existantes peuvent être offertes dans les Etats membres uniquement (i) à des personnes morales autorisées ou agréées pour opérer sur les marchés financiers, ou à défaut, à des personnes morales dont l'objet social consiste exclusivement à investir dans des valeurs mobilières (ii) à des personnes morales remplissant au moins deux des trois critères suivants : (1) un effectif moyen supérieur à 250 salariés lors du dernier exercice, (2) un total de bilan supérieur à 43 millions d'euros, et (3) un chiffre d'affaires annuel net supérieur à 50 millions d'euros, tel qu'indiqué dans les derniers comptes sociaux ou consolidés annuels de la société ou (iii) dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par Euro Media Group d'un prospectus au titre de l'article 3(2) de la Directive Prospectus.

La diffusion du présent communiqué n'est pas effectuée et n'a pas été approuvée par une personne autorisée (« *authorised person* ») au sens de l'article 21(1) du *Financial Services and Markets Act 2000*. En conséquence, le présent communiqué est adressé et destiné uniquement (i) aux personnes situées en dehors du Royaume-Uni, (ii) aux professionnels en matière d'investissement au sens de l'article 19(5) du *Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005*, (iii) aux personnes visées par l'article 49(2) (a) à (d) (sociétés à capitaux propres élevés, associations non-immatriculées, etc.) du *Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005* ou (iv) à toute autre personne à laquelle le présent communiqué pourrait être adressé conformément à la loi (les personnes mentionnées aux paragraphes (i), (ii), (iii) et (iv) étant ensemble désignées comme les « Personnes Habilitées »). Les titres sont uniquement destinés aux Personnes Habilitées et toute invitation, offre ou tout contrat relatif à la souscription, l'achat ou l'acquisition des titres ne peut être adressé ou conclu qu'avec des Personnes Habilitées. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent communiqué et les informations qu'il contient. Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus approuvé par la *Financial Services Authority* ou par toute autre autorité de régulation du Royaume-Uni au sens de la *Section 85 du Financial Services and Markets Act 2000*.

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux Etats-Unis. Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes, souscrites ou vendues aux Etats-Unis qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du *U.S. Securities Act* de 1933, tel que modifié (le « *U.S. Securities Act* »), ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Les actions de Euro Media Group n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du *U.S. Securities Act* et Euro Media Group n'a pas l'intention d'effectuer une quelconque offre publique de ses valeurs mobilières aux Etats-Unis.

La diffusion du présent communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Les informations contenues dans le présent communiqué ne constituent pas une offre de valeurs mobilières aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.